



Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le 21/03/2025

ID : 040-264004292-20250317-250317H1803H1-DE



## CIAS PAYS TARUSATE

### Délibérations du Conseil d'Administration du 17 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CIAS PAYS TARUSATE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du conseil - 1er étage, sous la présidence de Patricia LOUBERE, Vice-Présidente.

**Date de la convocation :** jeudi 13 mars 2025

**Présents :**

Jean Didier BATBY, Marcel BOUTET, Evelyne COURROS, Sabine DEHEZ, Danièle DINCLAUX, Hirondina DOS SANTOS, Sylvie DUBOURG-DAUGREILH, Sylvie DUFAU, Jacques DURAND, Cécile GARRIDO, Jean-Marc HAUQUIN, Jacques LARRIEU, Patricia LOUBERE, Bernard POCH, Patrick POSTIS, Jean-Pierre POUSSARD, Jean-Marie SAUBANERE, Véronique TOUYA

**Absents :**

Christian BENESSE, Muriel BERGES, Thierry BIBES, Laurent CIVEL, Jean-Marie DOUTHE, Jean René HAUQUIN, Geneviève MALET, Marie-Hélène PALLARES

**Pouvoirs :**

Armandine BEAUGIER a donné pouvoir à Jean-Marie SAUBANERE, Sandrine BLAISUS a donné pouvoir à Danièle DINCLAUX, Colette LAPEYRE a donné pouvoir à Sylvie DUFAU, Laurent NOLIBOIS a donné pouvoir à Véronique TOUYA, Michèle PROSPER a donné pouvoir à Sabine DEHEZ, Nicolas SAUGNAC a donné pouvoir à Jacques LARRIEU, Annick SOUBIROU a donné pouvoir à Marcel BOUTET

Nombre de membres afférents	33
Nombre de membres en exercice	33
<b>Présents</b>	<b>18</b>
<b>Pouvoirs</b>	<b>7</b>
<b>Votants</b>	<b>25</b>

**N° 20250317-003**

**CIAS - COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Madame La Vice-Présidente présente au Conseil d'Administration l'exécution du budget 2024 du CIAS du Pays Tarusate.

Le Compte Administratif se solde comme suit :

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le 21/03/2025

ID : 040-264004292-20250317-250317H1803H1-DE



SECTION FONCTIONNEMENT	
Dépenses réalisées	1 747 522,46 €
Recettes réalisées	2 106 255,94 €
Résultat de l'exercice = excédent	358 733,48 €
Excédent reporté	178 367,69 €
Résultat cumulé après affectation résultat = excédent	537 101,17 €

  

SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées	537 331,20 €
Recettes réalisées	157 448,14 €
Résultat de l'exercice = déficit	- 379 883,06 €
excédent reporté	94 018,97 €
Résultat cumulé après affectation résultat = déficit	- 285 864,09 €

  

RESULTAT GLOBAL EXCENDAIRE	
	251 237,08

Le résultat global de l'exercice est excédentaire et s'élève à 251 237.08€.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, ADOPTE A L'UNANIMITE,

**ARTICLE 1**

A APPROUVER le compte administratif 2024 du CIAS du Pays Tarusate

**ARTICLE 2**

La présente délibération peut faire l'objet, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

**ARTICLE 3**

Monsieur le Président est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Vote** : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Signé le 24 MARS 2025

Patricia LOUBERE  
Présidente du CIAS



Patricia LOUBERE

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. »